

18.05.2009 – 14:19 Uhr

Assemblée des délégué(e)s de l'Union syndicale suisse (USS): Moratoire sur les cadeaux fiscaux destinés aux hauts revenus et actions contre la politique du laisser-faire

Bern (ots) -

Réunie aujourd'hui à Berne, l'Assemblée des délégué(e)s (AD) de l'USS demande un moratoire sur les cadeaux fiscaux que la Confédération a l'intention d'offrir aux nanti(e)s et aux hauts revenus. Tel est le contenu d'une résolution adoptée par elle à l'unanimité. L'AD condamne une politique qui, sous couleur de révision de l'imposition des familles et avec la compensation de la progression à froid, allégera d'un milliard de francs environ la charge fiscale des 10 pour cent les plus riches. Mais les 90 pour cent restants de la population ne seront pas oubliés... L'an prochain, ils devront en effet verser près de 2 milliards de francs de primes en plus aux caisses-maladie ! Tant d'un point de vue conjoncturel que social, cette politique est suicidaire.

Les délégué(e)s de l'USS ont demandé au Conseil fédéral de prendre sans délai des mesures pour contrer l'effrayante progression du chômage. Cela concerne en premier lieu une compensation intégrale de la hausse des primes des caisses-maladie, ainsi qu'un programme d'investissement à tout le moins à hauteur de 5 milliards de francs. Vu les hésitations du Conseil fédéral, qui n'envisage de stimuler la conjoncture qu'au moyen d'un mini-programme, les délégué(e)s de l'USS ont encore décidé de sortir notre gouvernement de sa torpeur en organisant des actions syndicales. Celles-ci seront également dirigées contre le démantèlement des assurances sociales. Les premières « manifestations d'alarme » décentralisées sont prévues pour le 2 juin 2009 (notamment contre le démantèlement de l'AVS). Et le 19 septembre aura lieu une grande manifestation nationale, qui constituera l'apogée de la mobilisation syndicale contre la politique irresponsable de laisser-faire des autorités.

À l'unanimité contre trois non, l'AD de l'USS a aussi décidé de recommander le OUI pour la votation sur le financement additionnel de l'AI (27.9). Celle-ci a un besoin urgent d'argent. Sinon, impossible d'en stopper l'endettement. Les délégué(e)s de l'USS ont jugé cette hausse nécessaire pour éviter un nouveau démantèlement, encore plus radical, des prestations de l'AI.

Contact:

Ewald Ackermann, rédacteur de l'USS (031 377 01 09), se tient à votre disposition pour tout complément d'information.